

DOSSIER DE PRESSE



LANCEMENT DE LA MÉTÉO DES FORÊTS

Un outil de prévention
pour informer et sensibiliser
le public au danger d'incendie

Contact presse
presse@meteo.fr
01 77 94 71 32 ou 02



La Météo des forêts : informer et sensibiliser le public au danger d'incendie

Lors de la réception des acteurs de la lutte contre les feux de forêt en octobre 2022 à l'Élysée, le président de la République Emmanuel Macron a annoncé une série de mesures pour prévenir et lutter contre les incendies. Parmi ces annonces, la création d'une « Météo des forêts » accessible dès l'été 2023, permettant d'informer quotidiennement le grand public sur le risque de feux de forêts au niveau départemental.

Les conditions météorologiques influencent fortement le départ et la propagation des incendies de forêt et de végétation. Le changement climatique, avec des étés globalement plus chauds et plus secs, a également pour conséquence d'augmenter le danger météorologique de feux de forêts sur tout le territoire et d'allonger la période propice aux départs de feux.

Météo-France contribue à la stratégie nationale de prévention et de lutte contre les feux, pilotée par la direction générale de la prévention des risques (DGPR) du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer.

Dans ce cadre, Météo-France met en place la Météo des forêts, un nouveau dispositif d'information et de prévention à destination des citoyens. L'établissement renforce en parallèle son appui opérationnel à la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises qui coordonne la lutte contre les feux sur le territoire.

Qu'est-ce que la Météo des forêts ?

Les conditions météorologiques ont une forte influence sur la sensibilité de la végétation au feu et sur la propagation une fois l'incendie déclenché. Météo-France lance à compter du 1^{er} juin 2023 la Météo des forêts, une carte indiquant le niveau de danger de feu sur l'Hexagone et la Corse. Cette information est établie à partir des observations et prévisions de plusieurs paramètres météorologiques (pluie, humidité de l'air, température, force du vent), de l'état de sécheresse de la végétation et de l'occupation des sols dans le département.

La Météo des forêts est délivrée chaque jour à 17 h pour les deux prochains jours sous la forme de deux cartes (la première pour le lendemain et la seconde pour le surlendemain). Le niveau de danger de feu est précisé par département avec une échelle à 4 niveaux : faible, modéré, élevé et très élevé. Elle est symbolisée à l'aide d'un code couleur compréhensible par tous (vert, jaune, orange et rouge).

La Météo des forêts relaie les messages de prévention visant à limiter les départs de feux établis par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires.

La Météo des forêts est disponible sur meteofrance.com et l'application mobile de Météo-France. Elle pourra également être relayée par les médias.

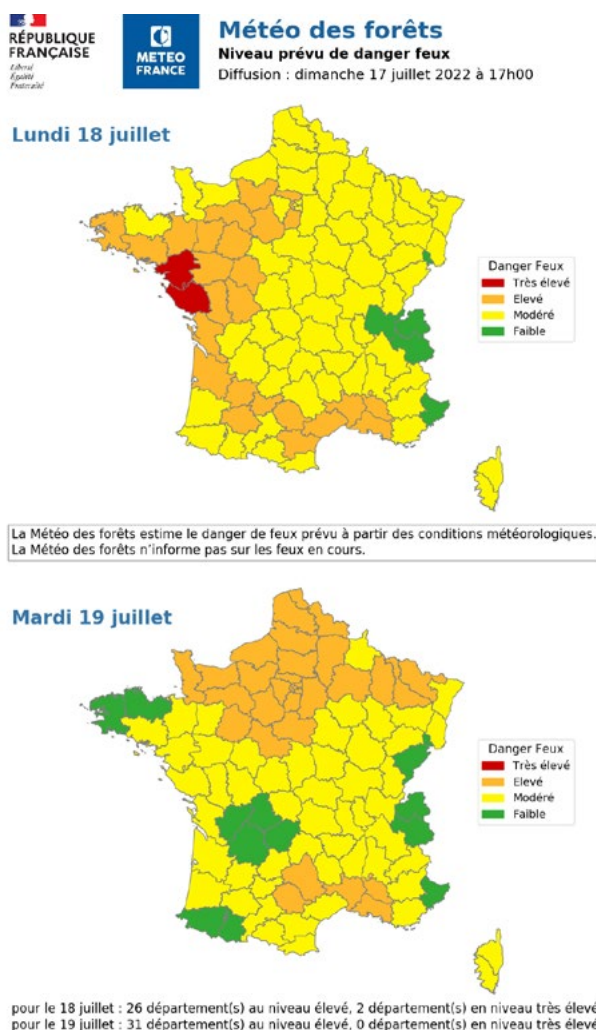
La Météo des forêts n'est pas une carte des incendies en cours ou à venir.

Pourquoi lancer la Météo des forêts ?

Sous l'effet du changement climatique, la majeure partie du territoire métropolitain est vulnérable aux incendies de forêt et de végétation. 9 départs de feu sur 10 sont d'origine humaine. La moitié est due à des imprudences ou des comportements dangereux. 80 % des feux se déclenchent à moins de 50 m des habitations.

La Météo des forêts indique les zones dans lesquelles les conditions météorologiques peuvent aggraver le risque de feux de forêts et de végétation.

La Météo des forêts est conçue pour informer et sensibiliser le public au risque de feux de forêts et de végétation. Elle doit permettre à chacun d'adopter les bons réflexes au quotidien pour éviter les départs de feux.



Comment est élaborée la Météo des forêts ?

Météo-France estime le niveau de danger de feux à l'échelle du département à l'aide de l'Indice de danger intégré, développé à partir des observations et des prévisions météorologiques et d'une simulation de l'état de sécheresse de la végétation. Cet indice synthétise les facteurs favorisant les départs et la propagation des incendies, comme le vent, les températures élevées, les humidités faibles, l'absence de précipitation, et résume ainsi la sensibilité de la végétation vivante au feu au plus fort de la journée.

La détermination du niveau de danger tient également compte dans chaque département de la surface occupée par les massifs forestiers et les interfaces forêt-habitat (cartographie fournie par l'Office national des forêts – ONF), des zones où les activités humaines peuvent déclencher des départs de feux.

Quelle différence entre la Météo des forêts et les informations fournies par Météo-France pour lutter contre les feux ?

La Météo des forêts est une information départementale simplifiée, conçue dans un objectif d'information et de prévention du grand public.

La Météo des forêts n'est pas destinée aux services d'incendie et de secours ni aux services de sécurité civile en charge de coordonner la lutte contre les feux. Ces derniers bénéficient d'une assistance spécifique de Météo-France sur tout le territoire pour les accompagner dans la gestion opérationnelle des moyens d'intervention. Elle comprend l'appui de prévisionnistes spécialisés et des outils d'aide à la décision très précis, adaptés aux besoins de la lutte contre les incendies.

Informations utiles



[Prévention des feux de forêts](#)

(ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires)



[Campagne nationale de prévention 2023](#)



La mission d'appui de Météo-France aux acteurs de la lutte contre les feux

Météo-France apporte, dans le cadre de sa mission de sécurité des personnes et des biens, un soutien opérationnel aux acteurs de la lutte contre les feux et à la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) chargée de coordonner le dispositif national.

Les prévisionnistes de Météo-France produisent quotidiennement pour tout le territoire une évaluation des dangers météorologiques d'incendie, comprenant des données météorologiques expertisées et des indices spécifiques. Ils assurent en outre un suivi permanent de la situation météorologique et un appui opérationnel direct auprès des services de Sécurité civile en cas d'incendie déclaré.

Une mission d'appui renforcée et étendue dès 2023

Pour tenir compte de l'extension géographique des incendies et mieux accompagner le dispositif national de lutte, l'assistance renforcée de Météo-France sera étendue dès 2023 à 35 départements de métropole (contre 15 départements aujourd'hui), couvrant les zones de défense Sud et Sud-Ouest, ainsi que les départements de l'Ardèche et de la Drôme.

Des prévisionnistes spécialisés seront ainsi détachés auprès des centres opérationnels des zones de défense Sud (Marseille) et Sud-Ouest (Bordeaux). Ils fourniront des bulletins spécifiques et des briefings en appui à la gestion des opérations de lutte.

En 2024, l'assistance renforcée sera également étendue à la zone de défense Ouest, couvrant ainsi 55 départements.

Météo-France apportera enfin un appui de niveau national au profit du commandement de gestion des crises de la Sécurité civile (COGIC). L'établissement détachera également durant la saison 2023 des prévisionnistes auprès du nouveau centre national de coordination avancé de la Sécurité civile basé à Nîmes, chargé de la coordination nationale des moyens aériens et terrestres.

Qu'est-ce que l'Indice de danger intégré de Météo-France ?

Dans le cadre de sa mission d'appui à la lutte contre les feux, Météo-France utilise quotidiennement l'Indice Forêt Météo (IFM) pour calculer un **Indice de danger intégré**, adapté aux spécificités de la France métropolitaine et transmet ces informations à la Sécurité civile.

L'Indice Forêt Météo (IFM) permet d'estimer le danger météorologique de feu de forêts. Il caractérise le danger feu en termes de probabilité d'éclosion, de vitesse de propagation et d'intensité du feu. Cet indice est calculé au moment le plus défavorable de la journée à partir de données météorologiques : température, humidité de l'air, vitesse du vent et précipitations.

En métropole, pour tenir compte des caractéristiques des forêts des différentes régions, cet indice est complété par une analyse de l'état de sécheresse de la végétation. L'ensemble est désigné sous le terme d'**Indice de danger intégré**, calculé quotidiennement par Météo-France. Les prévisionnistes analysent ensuite toutes ces données, en intégrant également les relevés d'état de sécheresse de la végétation fournis par l'Office national des forêts (ONF). Ces résultats, fournis à une échelle géographique très fine, permettent d'évaluer pour chaque territoire le danger météorologique de feux en tenant compte de son potentiel d'éclosion et de propagation.



La sécheresse : un facteur aggravant

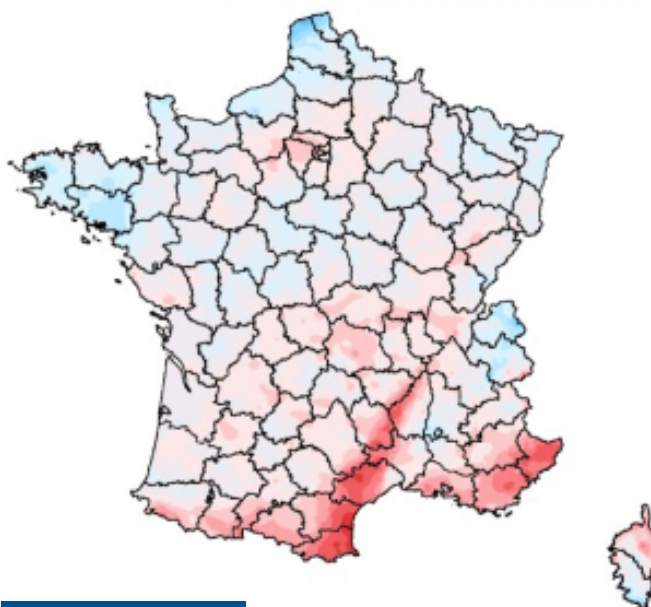
Avec la sécheresse, la sensibilité de la végétation au feu est accrue : les végétaux se dessèchent, devenant plus facilement inflammables, augmentant ainsi le risque de départ de feux et de propagation.

Dans la continuité de 2022, la France a subi une sécheresse météorologique préoccupante cet hiver, suivie d'une amélioration pluvieuse depuis le mois de mars.

Quelle est la situation actuelle en France métropolitaine ?

Sur la saison de recharge 2022 – 2023, la pluviométrie à l'échelle de la France présente un déficit de l'ordre de 10 % (- 53 mm), déficit plus faible que le déficit de 20 % (- 110 mm) sur la saison de recharge 2021 – 2022. Ce déficit de précipitations ne permet pas une recharge satisfaisante des nappes (dont le niveau était déjà particulièrement bas après la sécheresse de l'été 2022).

L'hiver permet habituellement aux sols de se gorger d'humidité, aux nappes souterraines et rivières de retrouver leurs niveaux habituels. Cette période dite « de recharge des nappes » est cruciale pour que les stocks d'eau se reconstituent. Le printemps s'accompagne de la reprise de la végétation, d'une hausse normale des températures se traduisant généralement par un assèchement naturel des sols. Le printemps est également marqué par la fonte du manteau neigeux accumulé en hiver alimentant en eau certains fleuves et rivières.



METEO FRANCE

*Rapport à la normale du cumul de précipitations
sur la France de septembre 2022 à mars 2023*

Quelles sont les conséquences sur les sols ?

Les précipitations proches des normales de novembre 2022 à janvier 2023 n'ont pas permis de ré-humidifier suffisamment les sols pour les ramener jusqu'à une situation normale pour la saison sur une période prolongée. Les sols superficiels se sont fortement asséchés en février en raison du déficit important de précipitations.

En revanche, les précipitations de mars à avril 2023 ont permis de ré-humidifier les sols. En moyenne sur la France, les sols sont dans une situation plus humide que la normale. Cette moyenne ne doit pas masquer une situation contrastée selon les régions : des sols plus humides que la normale sur une grande partie du territoire (en particulier sur la moitié nord), autour des normales sur le Sud-Ouest mais plus secs que la normale sur l'est de l'Occitanie, la Corse, et Provence-Alpes-Côte d'Azur

Sur le pourtour méditerranéen, la sécheresse des sols est même exceptionnelle, comparable à une situation normale de la fin juin. Le remplissage des nappes reste, lui, fortement déficitaire.

Focus sur la sécheresse

Il existe plusieurs types de sécheresse :

- ◆ la sécheresse météorologique correspond à un déficit prolongé de précipitations ;
- ◆ la sécheresse agricole se caractérise par un déficit en eau des sols superficiels (entre 1 et 2 m de profondeur), suffisant pour altérer le bon développement de la végétation. Elle dépend des précipitations, de l'évapotranspiration et de la transpiration des plantes. La sécheresse agricole est sensible aux précipitations, à l'humidité et à la température de l'air, au vent mais aussi à la nature des plantes et des sols ;
- ◆ la sécheresse hydrologique se manifeste lorsque les lacs, rivières ou nappes souterraines montrent des niveaux anormalement bas. Elle dépend des précipitations mais aussi de l'état du sol influant sur le ruissellement et l'infiltration.

En savoir plus



[Sécheresse : point de situation](#)



Feux de forêt : un risque accru par le réchauffement climatique

En asséchant la végétation, le changement climatique entraîne une augmentation du danger météorologique de feux de forêts. Les chercheurs de Météo-France ont étudié l'évolution de cet aléa au cours du siècle passé et pour les prochaines décennies : il augmente depuis les années 1960 et devrait encore augmenter au cours du XXI^e siècle. Les simulations réalisées par Météo-France en 2022 montrent une augmentation constante de la fréquence des jours présentant un danger météorologique de feux de forêts.

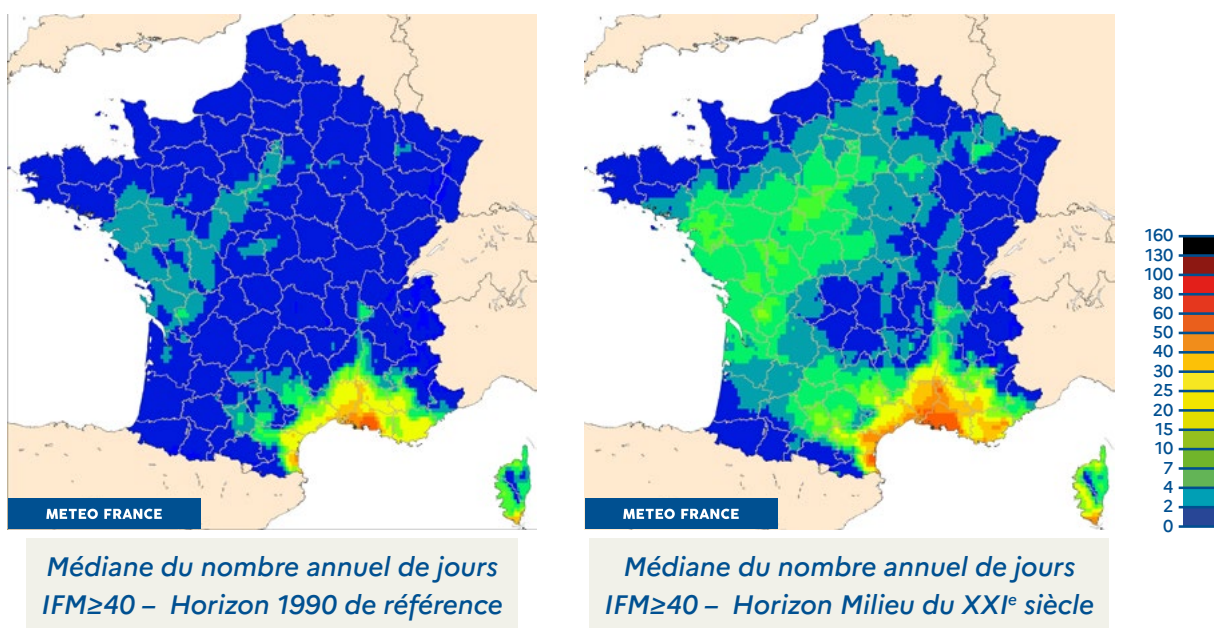
Du réchauffement aux incendies

- ◆ Des températures plus élevées favorisent l'évapotranspiration des plantes. En s'asséchant, la végétation devient plus sensible au développement des incendies.
- ◆ Dans certaines régions, le réchauffement climatique devrait également entraîner une baisse de la pluviométrie durant les saisons propices aux incendies, aggravant le phénomène. C'est le cas de tout le bassin méditerranéen, défini comme un « *hotspot* » du changement climatique dans le dernier rapport du Giec.
- ◆ Des hivers plus chauds favorisent les attaques de parasites (insectes et champignons) qui sont généralement détruits ou affaiblis par les gelées. Ces attaques entraînent des dépérissements importants de certaines forêts et landes de buis. Une fois morts, ces végétaux deviennent particulièrement vulnérables et constituent un stock de combustible disponible pour les incendies.

En France : une extension géographique et temporelle du danger de feux

Sous l'influence principale de l'augmentation de la température, qui aggrave la sécheresse de la végétation, les dernières études réalisées par Météo-France montrent une extension spatiale et temporelle des zones exposées au danger de feux de forêt et de végétation.

- ◆ L'extension des territoires exposés au risque de feux progresse vers le nord, y compris dans des régions pas ou très peu concernées jusqu'ici. La **quasi-totalité du territoire devrait être confrontée** au risque de feux. Ainsi, 90 départements de métropole ont été concernés par un feu significatif en 2022.



- ◆ Les simulations rendent également compte d'un allongement de la saison des feux, avec un démarrage plus précoce et une fin de campagne plus tardive en automne. En fin de siècle, la saison feux dans certaines régions pourrait durer **1 à 2 mois supplémentaires**.

Le danger météorologique de feux pourrait également s'intensifier dans les zones les plus exposées. En fin de siècle, **ce cœur de saison plus marqué** (période concernée par des jours de danger les plus forts) pourrait s'allonger de 2 à 3 semaines. D'une durée actuelle de 1 à 2 semaines, cette période avec un niveau de danger très élevé pourrait atteindre 1 mois dans certaines régions.



Feux de forêts : un risque accru par le réchauffement climatique